

## LE GUIDE COURT-METRAGE 2025

Guide à l'usage des producteurs, distributeurs et réalisateurs de films courts sur les dispositifs en place chez Unifrance pour accompagner leurs démarches de promotion à l'international.

### SOMMAIRE

#### FONCTIONNEMENT

- 1 – L'adhésion à Unifrance et ses avantages
- 2 – Le référencement des films
- 3 – La publication des films sur la Short Film Gallery
- 4 – Les festivals partenaires
- 5 – Les festivals organisés par Unifrance et les programmes à la carte
- 6 – La présence d'Unifrance sur les marchés
- 7 – Les Prix Unifrance

#### SOUTIENS AUX ADHÉRENTS

- 1 – L'aide automatique
- 2 – L'aide au voyage
- 3 – L'aide aux entreprises de vente à l'international

### QUI CONTACTER

#### **INFORMATION GÉNÉRALE**

[Courtmetrage@unifrance.org](mailto:Courtmetrage@unifrance.org)

#### **RÉFÉRENCEMENT FILM**

[Courtmetrage@unifrance.org](mailto:Courtmetrage@unifrance.org)

#### **ADHESION**

Capucine Heurtault [capucine.heurtault@unifrance.org](mailto:capucine.heurtault@unifrance.org)

#### **INSCRIPTION SHORT FILM GALLERY**

Tiziana D'Egidio [tiziana.degidio@unifrance.org](mailto:tiziana.degidio@unifrance.org)

#### **AIDES AU VOYAGE EN FESTIVAL**

Selon destination, se référer à la liste **en fin de document**

#### **AIDES AUTOMATIQUES (PAR POINT)**

Christine Gendre [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

#### **AIDES AUTOMATIQUES (PAR FESTIVAL)**

Rotterdam, Berlin, Locarno, Toronto : Tiziana D'Egidio [tiziana.degidio@unifrance.org](mailto:tiziana.degidio@unifrance.org)

Sundance, Cannes, Venise : Laurence Reymond [laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)

## FONCTIONNEMENT

### **1 – L’adhésion à Unifrance :**

- Vous êtes producteur ou distributeur et souhaitez adhérer pour la première fois :  
***Le montant de votre cotisation est de 175 euros TTC***
- Vous êtes producteur ou distributeur et souhaitez renouveler votre adhésion :  
***Le montant de votre cotisation est de 350 euros TTC***
- Vous êtes réalisateur :  
***Si vous adhérez pour la première fois ou si vous renouvez votre adhésion, le montant de votre cotisation est de 65 euros TTC***

◦ ***Les cotisations sont dues sur une année civile***

◦ ***Les bulletins d’adhésion sont disponibles sur notre site [www.unifrance.org](http://www.unifrance.org) dans la rubrique « Adhérer à Unifrance »***

◦ ***Pour tout renseignement :***

***[courtmetrage@unifrance.org](mailto:courtmetrage@unifrance.org)***

***Adhésion à adresser à Capucine Heurtault, service comptabilité***

***[capucine.heurtault@unifrance.org](mailto:capucine.heurtault@unifrance.org)***

### **2 – Le référencement des films**

Tous les films courts français, ou coproduits avec la France, sont référencés sur le site d’Unifrance s’ils répondent à l’un des critères ci-dessous :

- Être sélectionné dans un festival partenaire d’Unifrance (cf. liste sur notre site Internet)
- Être détenteur d’un visa du CNC ou d’un RCA. Dans le second cas, la preuve d’enregistrement au doit être fournie

◦ ***Les films en cours de fabrication ne peuvent être référencés***

◦ ***Le dossier de référencement est à remplir sur le site <https://www.unifrance.org/> > mon compte > référencer une œuvre***

◦ ***Le délai d’enregistrement est variable, compte tenu du volume des demandes : entre deux et quatre semaines après réception du dossier, priorité étant donnée aux courts sélectionnés dans un festival partenaire.***

**Votre contact : [courtmetrage@unifrance.org](mailto:courtmetrage@unifrance.org)**

### **3 – La publication des films sur la Short Film Gallery**

La Short Film Gallery (SFG) répond aux besoins des festivals partenaires de consulter des films et constitue un intermédiaire privilégié entre sélectionneurs et ayants droit.

Pour que votre court-métrage soit publié sur la SFG, il faut :

- Que le film soit référencé sur le site [www.unifrance.org](http://www.unifrance.org)
- Que l’ayant droit soit adhérent d’Unifrance
- Qu’un contrat spécifique soit signé entre Unifrance et l’ayant droit

- Qu'une annexe soit remplie pour le film concerné

◦ ***Le dossier de référencement sur la SFG vous est adressé sur demande***

**Votre contact :**

**Tiziana D'Egidio**

[Tiziana.degidio@unifrance.org](mailto:Tiziana.degidio@unifrance.org)

## 4 – Les festivals partenaires

Le service courts-métrages est le trait d'union essentiel entre réalisateurs et producteurs français et sélectionneurs étrangers. La fidélisation et les liens privilégiés entretenus avec les festivals contribuent au rayonnement des films dans une centaine de manifestations réparties sur une quarantaine de pays. Chaque festival est associé à un contact identifié que vous pouvez solliciter si besoin. Tous les films sélectionnés sont liés à la page du festival correspondant sur notre site. Unifrance œuvre exclusivement à l'international. Seules les sélections en festivals étrangers partenaires figurent sur notre site. Néanmoins, si vous désirez faire figurer davantage d'informations sur la carrière de votre film, vous pouvez joindre un PDF récapitulant les sélections, récompenses et diffusions TV (en France comme à l'international). Il sera adossé à la page consacrée au film et pourra être remplacé chaque fois qu'une mise à jour sera fournie.

◦ ***Consulter la liste des festivals soutenus :***

[Annexe 3](#)

## Votre contact : selon le festival, cf tableau en fin de document

## 5 – Les festivals organisés par Unifrance et les programmes à la carte

Des programmes sur mesure peuvent être présentés dans les festivals et panoramas du cinéma français organisés ou soutenus par Unifrance, mais aussi en ligne dans le cadre de nos programmes MyFrenchFilmFestival et MyFrenchShorts.

◦ ***Dans tous les cas, il n'y a pas d'appel à films et la sélection est laissée à la discréction des organisateurs en relation avec le service courts-métrages***

## 6 – La présence d'Unifrance sur les marchés

Unifrance participe aux marchés du court-métrage de Clermont-Ferrand, Cannes, Annecy, Trouville, Aix-en-Provence. C'est dans ce cadre, à Clermont-Ferrand et Annecy en particulier, que l'association organise des rencontres de networking qui réunissent chaque année près de 300 professionnels : réalisateurs, producteurs, acheteurs, diffuseurs, distributeurs et sélectionneurs internationaux. Elles favorisent le rapprochement avec nos homologues francophones que sont la SODEC, Swiss Films et Wallonie-Bruxelles Images et permettent la recherche de synergies en même temps que l'élaboration de stratégies communes pouvant faire évoluer durablement le secteur.

**Vos contacts :**

**Clermont-Ferrand : Christine Gendre** [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

**Cannes : Christine Gendre** [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

**Annecy : Laurence Reymond** [laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)

**Trouville : Christine Gendre** [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

**Aix-en-Provence : Christine Gendre** [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

## 7 – Les Prix Unifrance

- **Prix Unifrance du court-métrage** : sélection d'une trentaine de titres produits dans les 12 mois précédant la remise des prix. Priorité est donnée aux œuvres nouvelles et à celles ayant très peu investi le champ des festivals étrangers. Le jury se réunit en avril pour choisir un *Grand prix*, un *Prix spécial du jury* et un *Prix d'interprétation*. Le Prix Unifrance du court-métrage est également doté par des partenaires : MovieStar, RTBF et BeTV, Grand Action et Titra Films. Les lauréats reçoivent leurs récompenses à l'occasion du Festival du Cannes.
- Plus d'informations ici : <https://www.unifrance.org/actualites/16879/appel-a-films-22e-prix-unifrance-du-court-metrage>
- **Prix de la distribution** : il a pour vocation d'accompagner et soutenir la démarche d'une société, non seulement pour sa manière de faire circuler les œuvres en festivals à l'étranger, mais encore pour sa façon de leur donner de la visibilité dans les circuits commerciaux. Le Prix de la distribution est remis à Cannes, en association avec La Fête du court métrage.
- **Prix Unifrance Grenoble** : il est remis, en partenariat avec TITRAFILM, à un film français de la compétition.
- **Prix Unifrance Trouville** : il est remis, en partenariat avec TITRAFILM, à un film français de la compétition.
- **Prix Unifrance Aix-en-Provence** : il est attribué à deux films français, le premier issu de la compétition internationale, le second de la compétition expérimentale.

**Votre contact :** Christine Gendre  
[Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

## AIDES AUX ADHÉRENTS

### **1 – L'aide automatique : Annexe 1**

#### **A. Par festival**

Accessible à toute société de production ou tout réalisateur ayant autoproduit son film en compétition dans l'un des festivals suivants : **Rotterdam, Sundance, Berlin, Cannes, Locarno, Venise, Toronto.**

#### **Vos contacts :**

**Pour Rotterdam, Berlin, Locarno, Toronto : Tiziana D'Egidio** [tiziana.degidio@unifrance.org](mailto:tiziana.degidio@unifrance.org)

**Pour Sundance, Cannes, Venise : Laurence Reymond** [laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)

#### **B. Par point :**

Accessible à toute société de production ou tout réalisateur ayant autoproduit son film collectant 4 points. Pour les jeunes sociétés de moins de 6 ans révolus, le seuil d'accès est fixé à 3 points.

**Votre contact : Christine Gendre** [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

### **2 – L'aide au voyage**

Partenaire d'une centaine de manifestations à l'international, Unifrance s'engage à financer le déplacement de ses adhérents à l'étranger. Le soutien au voyage consiste en une aide forfaitaire dont le montant varie entre 300 euros (Europe) et 700 (hors Europe) euros suivant la destination souhaitée et couvre exclusivement des frais de transport (avion ou train).

Pour y être éligible, il faut :

- Que le film soit sélectionné dans une section compétitive
- Que la demande concerne un festival étranger partenaire d'Unifrance
- Que le demandeur n'ait pas déjà bénéficié d'une aide de ce type dans le courant de l'année

**° Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée. Priorité est donnée au demandeur n'ayant jamais bénéficié de l'aide. Ce système vertueux permet de soutenir chaque année une centaine d'artistes, producteurs et distributeurs**

### **3 – L'aide aux entreprises de ventes à l'international : Annexe 2**

Dans le cadre de ses dispositifs de soutien au court-métrage et à l'export, le CNC a décidé de renforcer son soutien à la promotion internationale des œuvres cinématographiques de courte durée et à la structuration du secteur de la vente à l'international en accompagnant les entreprises commerciales privées qui œuvrent en la matière. À cette fin, le CNC a confié à Unifrance, dont le service des courts-métrages coordonne l'ensemble des actions en faveur de ces œuvres à l'étranger, la gestion de l'aide aux entreprises de vente à l'international. Cette aide est destinée à permettre la prospection de nouveaux marchés, le développement d'outils techniques et promotionnels et toute autre initiative de nature à accroître la diffusion et la vente de films courts à l'international.

**Votre contact : Christine Gendre** [Christine.gendre@unifrance.org](mailto:Christine.gendre@unifrance.org)

## SOUTIENS AUX ADHERENTS

### ANNEXE 1

#### **L'aide automatique – présentation**

##### Principe :

L'aide automatique a pour objet de **soutenir le producteur d'un film court dans ses dépenses de promotion à l'international**. Elle est accordée soit lorsque le film est sélectionné en compétition des festivals de catégorie A, soit sur la base d'un cumul de 4 points lié aux sélections du film dans des compétitions de festival partenaires ou de ventes internationales. Pour les jeunes sociétés, le seuil d'accès est baissé à 3 points.

##### Montant :

L'aide automatique, plafonnée à **1000 € HT**, est notifiée par Unifrance au bénéficiaire dans les huit jours suivant sa demande écrite.

#### **A. L'aide automatique par festival**

##### Critères d'éligibilité :

- **Sélection** dans l'un de ces festivals : Cannes (sélection officielle, Quinzaine des Réalisateurs, Semaine de la Critique), Locarno (compétition Léopards de demain et Courts d'auteurs), Venise (compétition Orizzonti), Berlin (compétition internationale), Sundance (compétition internationale, Toronto (sélection officielle), Rotterdam (compétition Tiger Awards)
- Obtention d'un **Grand prix Unifrance** à Cannes, Grenoble, Trouville ou Aix-en-Provence

#### **B. L'aide automatique par point**

##### Critères d'éligibilité

- Pour les sociétés de plus de 6 ans révolus au moment de la demande : justification de **4 points** générés soit par des sélections compétitives dans les **festivals soutenus**, soit par des ventes directes TV à l'étranger pour un MG de 200 €
- Par dérogation, pour les sociétés **de moins de 6 ans révolus** au moment de la demande : justification de **3 points** générés soit par des sélections compétitives dans les **festivals soutenus**, soit par des ventes directes TV à l'étranger pour un MG de 200 €

**Liste des festivals disponible sur le site et en fin de document.**

#### **C. L'aide automatique – conditions générales**

##### Bénéficiaires :

Toute société de production ou tout réalisateur ayant autoproduit son film.

Tout film dont la durée n'excède pas 59' réunissant les critères définis comme suit :

- Être produit par un adhérent producteur ou réalisateur à jour de cotisation
- Être publié sur la Short Film Gallery : version sous-titrée anglais obligatoire si le film est dialogué

◦ **Sur une année civile, chaque société peut cumuler un maximum de trois aides automatiques**

◦ **Les films autoproduits ne peuvent recevoir qu'une aide automatique par année civile**

#### **Dépenses éligibles :**

Chacune d'elles doit être directement et exclusivement liée à la promotion à l'étranger du film soutenu

- Frais de sous-titrage dans toute langue : traductions, adaptations, repérages, simulation, incrustations, édition de fichiers
- Fabrication des matériels d'exploitation destinés à l'international comprenant un sous-titrage (DCP, bandes magnétiques, fichiers numériques, DVD, Blu-Ray, copies argentiques...)
- Fabrication des matériels de promotion et frais afférents de tous supports imprimés (flyers, cartes postales, affiches...) ou de supports de promotion numériques (site Internet, clés USB...)
- Frais d'inscription dans un festival étranger faisant payer un droit d'entrée (les frais d'inscription en France ne peuvent être pris en compte)
- Frais d'expédition de copies à l'étranger exclusivement (poste internationale, FedEx...)
- Frais de transport du producteur ou du réalisateur dans un festival compétitif à l'étranger

#### **Modalités de remboursement :**

Le bénéficiaire s'engage à fournir à Unifrance, dans un **délai impératif de quatre mois** à compter de la date de notification, l'ensemble des pièces mentionnées ci-après :

- Facture à l'ordre d'Unifrance du montant HT de l'aide attribuée + TVA à 20 % si l'aide est accordée à une société de production et **sans TVA si elle est accordée à un réalisateur**
- Copie des justificatifs de dépenses, l'ensemble devant représenter au minimum 150 % du montant HT de l'aide accordée (**les devis et factures pro forma ne sont pas admis**)
- Tableau récapitulatif des dépenses en HT, chaque ligne numérotée devant correspondre aux justificatifs fournis numérotés eux aussi
- Exemplaire des matériels de promotion faisant l'objet des dépenses et relevé TC des dialogues anglais
- RIB de la société ou du réalisateur

## ANNEXE 2

### **L'aide aux entreprises de vente à l'international**

#### **Objectifs :**

Dans le cadre des réformes de ses dispositifs de soutien au court-métrage et à l'export en 2016, le CNC a décidé de renforcer son soutien à la promotion internationale des œuvres cinématographiques de courte durée et à la structuration du secteur de la vente à l'international en accompagnant les entreprises commerciales privées qui œuvrent en la matière.

À cette fin, le CNC a confié à Unifrance, dont le service des courts-métrages coordonne l'ensemble des actions en faveur de ces œuvres à l'étranger, l'expérimentation d'une nouvelle aide pour une période de trois ans. Cette aide destinée à permettre la prospection de nouveaux marchés, le développement d'outils techniques et promotionnels et toute autre initiative de nature à accroître la diffusion et la vente de films courts à l'international a été renouvelée pour une nouvelle phase de trois ans à compter de 2019. Le bilan dressé en 2021 a été positif en termes de diffusion des œuvres et de structuration de la filière, dans un contexte marqué par une concurrence internationale accrue et une mutation profonde du marché liée au développement des plateformes et à l'évolution des modes de diffusion des œuvres et du métier de vendeur à l'international.

Le dispositif a été pérennisé à compter de 2022.

Le dispositif est placé sous l'empire du règlement n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de *minimis* ; disponible à l'adresse suivante :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013R1407&from=FR>

#### **Œuvres éligibles :**

Sont éligibles les courts-métrages français et les coproductions, majoritaires et minoritaires, y compris en langue étrangère. Ne sont pas éligibles les films d'écoles qui sont des travaux de fin d'étude à vocation diplômante.

**Critères d'éligibilité des entreprises :** pour tenir compte des différents genres représentés (fiction, animation, documentaire, expérimental) les critères proposés sont les suivants :

#### **1 – Bénéficiaire :**

- Être une entreprise européenne établie en France et constituée sous forme de société commerciale (SARL, SA, SAS) ou une association (seulement à titre transitoire) : **une association ne pourra être éligible plus de 2 fois** Sont réputées établies en France les entreprises y exerçant effectivement une activité au moyen d'une installation stable et durable et dont le siège social est situé en France, dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Pour les entreprises dont le siège social est situé dans un autre État membre de l'Union européenne, le respect de la condition d'établissement en France, sous forme d'établissement stable, de succursale ou d'agence permanente, n'est

exigé qu'au moment du versement.

## **2 – Représentation :**

- Réalisation des ventes, au cours de l'année N-1, d'au moins 10 films français (coproductions incluses selon législation en vigueur au CNC) de 5 ayants-droit différents

## **3 – Chiffre d'affaires minimum :**

- 10 K€ de ventes de courts-métrages français et de coproductions, majoritaires et minoritaires, y compris en langue étrangère à l'étranger au cours de l'année N-1. Le CA est constitué sans que cela soit limitatif à des cessions de droits TV, Salles, VoD, SVoD, Flat ou MG de sous-distribution (dans le cas où l'exploitation sur certains territoires est confiée à un distributeur étranger). Sont incluses les ventes réalisées à ARTE, TV5 Monde et Canal+ Afrique ainsi que les locations de copies, mais sont à exclure les préachats, les ventes à Canal+ et OCS, ainsi que les documentaires formatés pour la télévision (26' et 52')

## **Dépenses éligibles :**

### **1 – Frais techniques :**

- Fabrication, duplication, transport et projection de supports numériques de démonstration demandés par les marchés et festivals
- Reformatage d'un film
- Coûts informatiques, licences/abonnements de logiciels, reporting
- Mise en ligne en vue d'une diffusion sur des plateformes numériques
- Protection contre les risques de contrefaçon

### **2 – Frais de promotion :**

- Traduction, doublage ou sous-titrage
- Conception, création et fonctionnement d'un site Internet dédié à la vente internationale pour un film ou un catalogue de films
- Conception, fabrication et diffusion de supports de promotion, y compris sous forme électronique, pour un film ou un catalogue de films
- Marketing viral
- Achat d'espaces publicitaires, quels que soient les modes de communication utilisés, et fabrication d'objets promotionnels
- Recours à un attaché de presse ou à un interprète
- Location de bureaux ou de stands dans les marchés et festivals
- Organisation d'une projection en dehors d'un marché ou d'un festival : fabrication, transport et projection d'un support, location d'une salle
- Frais d'inscription dans un festival étranger, à condition qu'ils n'aient pas déjà fait l'objet d'une aide à la promotion attribuée au producteur du (des) film(s) mandaté(s)
- Frais de voyage (transport et hébergement) dans un festival ou un marché international. **Marchés français de renommée internationale pouvant être inclus : Clermont-Ferrand, Cannes, Annecy.**
- Frais de prestations effectuées par des tiers et donnant lieu à facturation de l'entreprise sollicitant l'aide
- Frais de prestations effectuées en interne : indiquer la quote-part de défraiement et de rémunération des personnes ayant réalisé les travaux techniques

## **Fonctionnement de l'aide :**

### **1 – Formulaire de demande :**

- Envoyé par Unifrance aux adhérents

### **2 – Réception du dossier de demande :**

- Adressé à Unifrance en deux exemplaires l'un par E-mail et l'autre par courrier.

### **3 – Éléments à fournir :**

- Les mandats de distribution à l'étranger signés au cours de l'année N-1 : **minimum de 10 films français de 5 ayants-droit différents**
- Les contrats de ventes à l'étranger actées au cours de l'année N-1 justifiant un CA de 10 K€
- Les factures émises en au cours de l'année N-1 correspondant aux dépenses pour lesquelles un soutien est demandé, accompagnées du document récapitulatif ci-joint : **vos justificatifs doivent impérativement être numérotés et classés dans l'ordre où vous les ferez apparaître, chapitre par chapitre, sur le document récapitulatif**
- Une copie de la grille des ventes réalisées au cours de l'année N-1 fournie pour l'Étude Unifrance
- Pour les structures ayant un statut associatif, une déclaration d'engagement, indiquant les raisons pour lesquelles elles se sont constituées avec ce statut et leurs perspectives d'évolution à court terme vers un statut commercial
- Une déclaration sur l'honneur des aides perçues au titre du règlement *de minimis*

### **4 – Versement et plafond :**

- Soutien défini et versé après examen des dossiers de demande
- 80 % des dépenses éligibles hors taxes, avec un montant maximum de 10 000 € par entreprise et par an
- L'enveloppe budgétaire globale du dispositif s'élève à 60 000 € maximum

◦ *Dans l'hypothèse où le montant total des aides potentiellement accordées dépasserait 60 000 €, un taux de réduction homothétique sera appliqué à chaque dossier de manière à respecter le plafond de l'enveloppe globale*

### **Contrôle par le Service courts-métrages d'Unifrance :**

Le département courts-métrages d'Unifrance procèdera au contrôle des sociétés éligibles à l'aide. En cas de doute, les copies des contrats de cessions de droits pourront être demandées.

## ANNEXE 3

## **FESTIVALS PARTENAIRES D'UNIFRANCE EN 2025**

### **Pour le court métrage**

FESTIVALS	PAYS	CONTACT
SYDNEY - Flickerfest	Australie	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
SUNDANCE	États-Unis	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
ROTTERDAM IFFR	Pays-Bas	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
BRUXELLES - Anima	Belgique	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
BERLIN - Berlinale	Allemagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
TAMPERE Film Festival	Finlande	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
SAGUENAY - Regard	Canada	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
PORTO - Fantasporto	Portugal	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
VIENNE - Tricky Women	Autriche	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
SXSW - South by SouthWest	États-Unis	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
TOKYO - Taaf	Japon	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
CLEVELAND Int. Film Festival	États-Unis	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
STUTTGART - Trickfilm	Allemagne	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
BRUXELLES - Bsff	Belgique	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
ASPEN - Shortfest	États-Unis	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
HONG KONG Int HK Film Festival	Hong Kong	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
NIMEGUE - Go Short	Pays-Bas	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
KABOOM	Pays-Bas	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
NYON - Visions du Réel	Suisse	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
DRESDEN Int. Short Film Festival	Allemagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
RIO DE JANEIRO - Curta cinema	Brésil	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
SAN FRANCISCO Int. Film Festival	États-Unis	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
OBERHAUSEN Int. Short Film Festival	Allemagne	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
LISBONNE - IndieLisboa	Portugal	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
VIENNE - Vienna Shorts	Autriche	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
CRACOVIE - Krakow Film Festival	Pologne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
ZAGREB - Animafest	Croatie	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
TOKYO - Short Shorts	Japon	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
PALM SPRINGS Int. Short Film Festival	États-Unis	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
HAMBOURG - Kurzfilm	Allemagne	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
NEW YORK - Tribeca	États-Unis	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
BUCHEON - Bifan	Corée du Sud	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
HUESCA - Festival Internacional de cine	Espagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
VALENCE - Cinema Jove	Espagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
GRIMSTAD Norwegian Short Film Festival	Norvège	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
IN THE PALACE Film Festival	Bulgarie	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
VILA DO CONDE Short film festival	Portugal	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
MONTREAL - Fantasia	Canada	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>

DURBAN Int. Film festival  
NEUFCHATEL Niff  
RHODE ISLAND Int. Film Festival  
HIROSHIMA Festival  
SAO PAULO - Curta Kinoforum  
DOKUFEST Prizren  
MELBOURNE Int. Film Festival  
LOCARNO  
ODENSE Film Festival  
SARAJEVO Film Festival  
VENISE - Mostra  
RICHMOND Int. Film Festival  
BIENNE - Fest. du film français d'Helvétie  
OTTAWA Int animation festival  
NAMUR - Fiff  
MINIKINO Film Week  
DRAMA Int. Short Film Festival  
SAN SEBASTIAN - Ssiff  
TORONTO - Tiff  
KAOHSIUNG Film Festival  
GENEVE - Animatou  
THESSALONIQUE - Tisff  
BADALONA - Filmets  
UPPSALA Int. Short Film Festival  
BUSAN - Biff  
SITGES Fest. Int. du film fantastique de Catalogne  
BUCAREST - Anim'Est  
GAND - Ghent Film Festival  
BUCHEON - Biaf  
MONTREAL - FNC Festival du Nouveau Cinéma  
SHOW ME SHORTS Aotearoa Int Short Film  
Festival  
CORK - IndieCork  
ESPINHO - Cinanima  
RIGA Int. Film Fest  
DOK LEIPZIG  
JI.HLAVA  
LISBONNE - Doclisboa  
VALLADOLID - Seminci  
EL GOUNA Film Festival  
BERLIN - Kuki  
BERLIN - Interfilm  
MONTREAL - Cinemania  
MONCTON - Ficfa  
SAPPORO int. Short Film Festival

Afrique du sud	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Suisse	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
États-Unis	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Japon	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Brésil	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Kosovo	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Australie	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Suisse	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Danemark	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Bosnie-Herzégovine	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Italie	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
États-Unis	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Suisse	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Canada	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Belgique	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Indonésie	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Grèce	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Espagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Canada	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Taiwan	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Suisse	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Grèce	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Espagne	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Suède	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Corée du Sud	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Espagne	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Roumanie	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Belgique	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Corée du Sud	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Canada	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Nouvelle-Zélande	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Irlande	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Portugal	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Lettonie	<a href="mailto:laurence.reymond@unifrance.org">laurence.reymond@unifrance.org</a>
Allemagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
République tchèque	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Portugal	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Espagne	<a href="mailto:tiziana.degidio@unifrance.org">tiziana.degidio@unifrance.org</a>
Egypte	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Allemagne	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Allemagne	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Canada	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Canada	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>
Japon	<a href="mailto:christine.gendre@unifrance.org">christine.gendre@unifrance.org</a>

MADAGASCAR - Short film Festival  
LJUBIJANA - Animateka  
TALLIN Black Nights  
GENEVE - GIFF  
LEEDS Int. Film Festival  
ShorTO Film Market  
FLORENCE - Festival dei Popoli  
WINTERTHUR Int Short Film Festival  
BILBAO - Zinebi  
RIDM Montréal  
LOUVAIN Int. Short Film Festival  
ALCALA DE HENARES - Alcine  
AMSTERDAM - IDFA  
BARCELONE - Alternativa  
GIJON Int. film Festival  
EMERGENCE Lomé  
DAKAR COURT  
BOGOTA - Bogoshorts

Madagascar  
Slovénie  
Estonie  
Suisse  
Angleterre  
Italie  
Italie  
Suisse  
Espagne  
Canada  
Belgique  
Espagne  
Pays-Bas  
Espagne  
Espagne  
Togo  
Sénégal  
Colombie

[christine.gendre@unifrance.org](mailto:christine.gendre@unifrance.org)  
[christine.gendre@unifrance.org](mailto:christine.gendre@unifrance.org)  
[laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)  
[laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)  
[laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)  
[laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)  
[tiziana.degido@unifrance.org](mailto:tiziana.degido@unifrance.org)  
[tiziana.degido@unifrance.org](mailto:tiziana.degido@unifrance.org)  
[tiziana.degido@unifrance.org](mailto:tiziana.degido@unifrance.org)  
[tiziana.degido@unifrance.org](mailto:tiziana.degido@unifrance.org)  
[tiziana.degido@unifrance.org](mailto:tiziana.degido@unifrance.org)  
[tiziana.degido@unifrance.org](mailto:tiziana.degido@unifrance.org)  
[christine.gendre@unifrance.org](mailto:christine.gendre@unifrance.org)  
[christine.gendre@unifrance.org](mailto:christine.gendre@unifrance.org)  
[laurence.reymond@unifrance.org](mailto:laurence.reymond@unifrance.org)